

# Section Sportive

# Clermont Plaine



SECTION SPORTIVE

# CLERMONT PLAINE



Renseignements :

Monsieur SELLOUM  
Section sportive CLERMONT PLAINE

Rue du sous marin Casabianca  
63100 Clermont Ferrand

Tél collège : 0473243673  
Tél portable : 0663886799



académie  
Clermont-Ferrand



SECTION SPORTIVE

# CLERMONT PLAINE



académie  
Clermont-Ferrand





## Qu'est-ce qu'une Section Sportive Scolaire ?

C'est une structure qui permet à des collégiens de se perfectionner et donc de progresser dans le sport de leur choix en suivant au moins 2 fois par semaine un entraînement spécifique inclus dans l'emploi du temps scolaire à titre d'option, grâce à un aménagement de celui-ci par l'établissement d'accueil.

Ces entraînements sont encadrés par des éducateurs diplômés et doivent contribuer à préserver et accroître la santé des élèves en respectant leur équilibre de vie, c'est-à-dire en garantissant une charge de travail en rapport avec l'âge et les capacités physiques des jeunes concernés.

Chaque Section Sportive Scolaire est ouverte et maintenue uniquement sur décision rectorale et sur proposition de la Ligue du sport concerné, qui représente en l'occurrence sa Fédération.

## La Section Sportive CLERMONT PLAINE

- Elle a reçu l'agrément du Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand et de la Ligue d'Auvergne de Football.
- Elle a été officialisée en 2000 (mais existe depuis 1990 sous forme de classe à horaire aménagé) et a comme club support le CLERMONT FOOT AUVERGNE 63, seul club professionnel de la région Auvergne.
- Elle fonctionne en réseau sur 2 collèges publics : **le collège Albert Camus** (tête de réseau), **le collège Gérard Philippe** et un collège privé, **le collège Sainte Thérèse les Cordeliers**, ces trois établissements étant situés à proximité des installations sportives du stade Leclanché utilisées par la section. **Les élèves des trois collèges sont regroupés le lundi et le jeudi de 16h00 à 17h15 au stade Leclanché pour suivre un entraînement spécifique.**
- L'encadrement est assuré par des éducateurs diplômés d'Etat 1er degré du CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 sous la responsabilité d'un professeur d'EPS, éducateur diplômé d'Etat 2ème degré.
- Les entraînements ont lieu sur le terrain synthétique du stade Leclanché, donc dans des conditions optimales pour travailler et progresser.
- Les groupes de travail sont constitués de 10 à 12 joueurs répartis par âge.

### Renseignements

**Monsieur SELLOUM (Section sportive CLERMONT PLAINE)**  
Rue du sous marin Casablanca - 63100 CLERMONT FERRAND  
Tél portable : 06638867 - Tél collège : 0473243673

## Qui peut intégrer la Section Sportive CLERMONT PLAINE ?

Tout élève entrant en 6ème ou déjà collégien (de 6ème, 5ème ou 4ème) licencié dans un club de football (mais éventuellement non licencié pour les plus jeunes), ayant satisfait aux épreuves physiques du concours d'entrée en Section Sportive courant Mai et présentant un bon dossier scolaire.

**L'admission définitive est décidée par l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme après examen des résultats sportifs et du dossier scolaire.**

Le CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 étant le club support, les jeunes du club sont représentés en nombre, mais la Section Sportive CLERMONT PLAINE accueille des jeunes de différents clubs dès lors que ceux-ci aient satisfait au test d'entrée.

## Pourquoi s'inscrire en Section Sportive ?

### 1. Un élève d'une Section Sportive va s'entraîner plus :

Deux entraînements obligatoires inscrits dans l'emploi du temps, qui vont s'ajouter aux entraînements du club.

*Par exemple : 3 entraînements hebdomadaires au lieu de 2 en benjamins (U12), 4 au lieu de 2 en U13, 4 au lieu de 2 ou 3 en U14-15 ...*

### 2. Un élève d'une Section Sportive va s'entraîner mieux :

Les groupes de travail sont restreints (10-12 joueurs maximum), donc les répétitions plus fréquentes, les corrections plus adaptées, le travail plus individualisé. L'éducateur établit ainsi une relation personnalisée et va être à l'écoute de chaque élève.

### 3. Un élève d'une Section Sportive va pouvoir concilier pratique sportive et travail scolaire

de façon plus satisfaisante, car 2 fois par semaine ses entraînements sont terminés à 17h30-18h00, ce qui laisse une plage horaire conséquente pour faire ses devoirs et récupérer. Un élève de Section Sportive apprend plus vite à gérer son temps, à s'organiser et devient donc plus rapidement autonome.

Ainsi, parce que l'exigence de la réussite sportive passe par une augmentation du nombre de séances d'entraînements, seule la participation du jeune footballeur à une Section Sportive lui permettra de s'entraîner plus sans nuire à sa scolarité qui reste évidemment primordiale à cet âge.

## Que fait-on en Section Sportive ?

Sur le plan scolaire, un élève de Section Sportive suit exactement le même enseignement que n'importe quel élève de même niveau de classe (avec une nuance pour certaines options).

Sur le plan sportif, le contenu des séances répond à une programmation déterminée par la Fédération Française de Football.

**L'essentiel des apprentissages repose sur :**

- **Les fondamentaux techniques** : jongleries, contrôles, passes, frappes, dribbles, feintes, conduites, techniques défensives, Jeu de tête etc ...
- **Les fondamentaux tactiques** : jeu à 2, jeu à 3, jeu dans les intervalles, appui, soutien, bloc équipe etc ...
- **Le travail de la motricité et de la coordination.**
- **Des tests d'évaluation** effectués 3 fois dans l'année.

L'encadrement insistera sur une adhésion très forte aux exigences de l'entraînement que sont la motivation, la rigueur, l'assiduité, la concentration, l'application et le plaisir.

## Le suivi scolaire :

Chaque Section Sportive désigne une personne référente au niveau des différents collègues : le professeur d'EPS.

Il est en relation constante avec les professeurs principaux, les responsables de la vie scolaire et le secteur sportif. A ce titre, il fait la liaison avec les éducateurs de la section CLERMONT PLAINE et le responsable de la scolarité du CLERMONT FOOT AUVERGNE 63.

Un bilan individuel est effectué après chaque conseil de classe et les responsables de la structure sont disponibles pour échanger avec chaque joueur et chaque famille.

## Le suivi médical :

Chaque élève est tenu de passer une visite médicale approfondie (dont un électrocardiogramme) au Centre Medico Sport avant son entrée dans la structure.

Une visite de contrôle peut être programmée en cours d'année en fonction de l'évolution du jeune footballeur (croissance, etc ...).

Le CLERMONT FOOT AUVERGNE 63 offre aussi la possibilité de bénéficier de son staff médical pour un diagnostic complémentaire.